

Image not found or type unknown



## succession de notre père agriculteur

Par **ciscato**, le **10/02/2011** à **08:37**

mon père est mort il y a 3 ans, sans faire de testament, il y a une maison et des prairies en jeu, nous sommes 4 héritiers et la seule solution est de vendre les biens, nous sommes d'accord à 3 mais le 4ème bloque et refuse de donner son accord, pouvons nous demander au tribunal de trancher, comment faire? quel motif pouvons nous invoquer?